



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

**AOC « COTES DU RHONE VILLAGES »
Projet de dénomination géographique complémentaire « Nyons »**

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 14 02 2019, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire géographique de la dénomination géographique complémentaire susmentionnée.

Cette aire géographique concerne 4 communes du département de la Drôme. La liste des communes proposées est précisée ci-dessous :

Mirabel-aux-Baronnies, Nyons, Piégon, Venterol.

La consultation se déroulera du 13 05 2019 au 13 07 2019 inclus.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier recommandé à l'adresse suivante : à l'adresse suivante : INAO site d'Avignon - forum de courtine, BP 60912 - 84090 AVIGNON cedex 9 ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-AVIGNON@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 13 07 2019, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.